fédération française de canoë-kayak

Présentation EPP – Congrès International de la FIC – Jeudi 28 octobre 2004

Le jeudi 28 octobre 2004 au soir, à Stockholm à la veille du Congrès International de Canoe, le projet Euro Paddle Pass a été présenté par Antoine Goetschy (directeur technique national de la Fédération Française de Canoe Kayak) et Mike Devlin (directeur sportif de la British Canoe Union) au nom des 6 fédérations coorganisatrices.

L' Euro Paddle Pass (EPP) est un programme européen d'éducation formalisé par un groupe qui est coordonné par la Fédération Française de Canoe Kayak en association avec les fédérations danoise, suédoise, irlandaise, anglaise et slovène.
L'ensemble du groupe EPP a souhaité à travers cet exposé, ***informer sur le projet l'ensemble des fédérations européennes et internationales de canoë, de ses contenus, ses objectifs, ses avantages, ses enjeux et de sa dimension***.
Suite à cet évènement, un exemplaire de la présentation a été remis aux 104 participants, faisant parti de 21 fédérations européennes et de 22 fédérations internationales ainsi que l'ensemble des élus de la Fédération International de Canoe (FIC) et de l'Association Européenne de Canoe (AEC) dont M. Ulrich Feldhoff président de la FIC) et M. Albert Woods (Président de l'AEC).

L' EPP est un des 180 projets supporté par la Commission européenne dans le cadre de l'Année Européenne de l'Education par le Sport 2004 (AEES 2004). Ce projet s'inscrit de manière très forte dans une dynamique européenne et même internationale grâce à ce soutien de l'Europe.
Il a été formalisé afin d'harmoniser les titres de compétences des pagayeurs en Europe et de proposer une méthode d'enseignement européenne des sports de pagaie créée grâce à la mise en place d'un réseau européen d'éducation.
Il vise à informer, sensibiliser et former au niveau européen l'ensemble des pagayeurs aux aspects liés à la pratique, la sécurité et des connaissances de l'environnement pour les trois milieux de pratique sur lesquels les sports de pagaie se pratiquent : mer, eau calme et eau vive.
Il a pour vocation de diffuser les bonnes pratiques et de participer de manière accrue au développement durable de nos activités.

L'ensemble des contenus de l'EPP est aujourd'hui en cours de formalisation, un prototype devrait être proposé d'ici la fin de l'année et sera présenté dans une version complète l'an prochain.